



FAITES LE CHOIX DE
BÂTIR L'AVENIR

TAXE
D'APPRENTISSAGE
2025

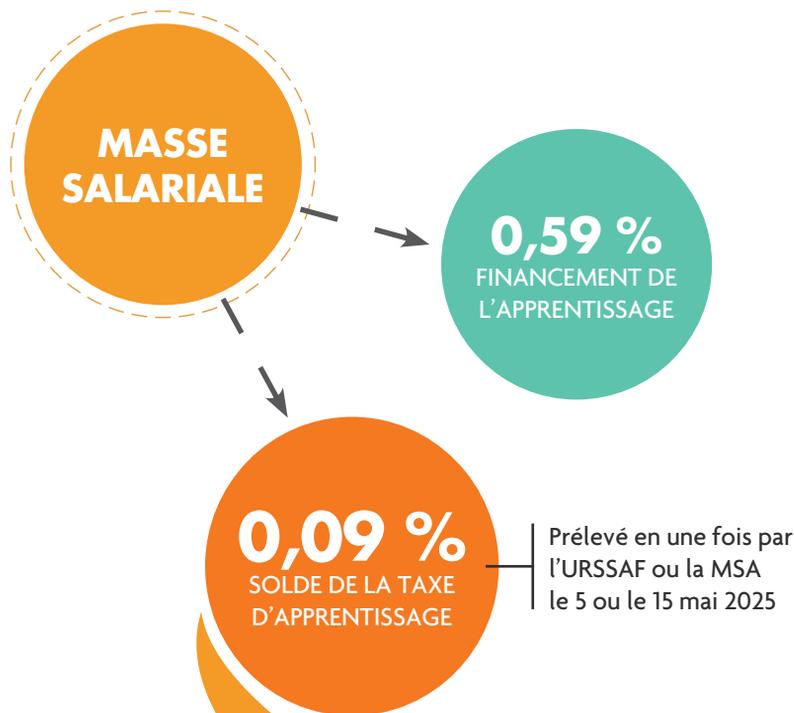
Les Compagnons du Tour de France forment les salariés de demain. Soutenez-les dans leur mission! On vous explique ici les évolutions de la taxe d'apprentissage et comment effectuer votre reversement.



Compagnons
du Tour de France
FÉDÉRATION COMPAGNONNIQUE

VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE 2025

(SALAIRES 2024)



Vous pouvez affecter ce solde à l'établissement de votre choix, sur la plateforme en ligne SOLTéA. Pensez aux COMPAGNONS DU TOUR DE FRANCE !

CHOISIR L'ÉTABLISSEMENT

AUQUEL VOUS SOUHAITEZ AFFECTER VOTRE SOLDE
DE TAXE D'APPRENTISSAGE

Comment

En ligne, sur la plateforme SOLTéA :
www.soltea.gouv.fr



Nous identifier sur SOLTéA :

- **Un nom : Compagnons du tour de France**
- **Un numéro UAI : 0391131T**
- **Une adresse : 2, rue Léopold Alixant 39330 Mouchard**
- **Un siret : 40350234700012**

Quand

- **Du 26 mai au 27 juin 2025**
- **Du 14 juillet au 24 octobre 2025**



Nous comptons sur votre soutien !

Merci

Trois raisons pour verser votre
Taxe d'Apprentissage aux
Compagnons du Tour de France :

1. Participer à former les salariés de demain : chaque année 8000 apprenants de tous les métiers du bâtiment sont diplômés de nos 19 sites de formation.
2. Soutenir un projet pédagogique tourné vers l'innovation et l'excellence. Notre association investit aux côtés de l'État et des collectivités plusieurs millions d'euros pour digitaliser son offre de formation et améliorer ses infrastructures.
3. Accompagner une organisation reconnue d'utilité publique qui participe par ses actions à l'insertion professionnelle de tous les publics avec un taux de réussite remarquable.



Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter !

> Par mail : taxe.apprentissage@compagnonsdutourdefrance.org
ou > Par tél. : Contact entreprises 03 84 73 82 46

compagnonsdutourdefrance.org

Siège de la Fédération nationale : 7, rue Petit - 75019 Paris

